

2025

E-BOOK

Portage salarial ou entreprise individuelle : le guide



À propos d'Embarq

Embarq simplifie la vie des indépendants en offrant les avantages du salariat sans les contraintes administratives. En optant pour le portage salarial avec Embarq, vous bénéficiez d'une **gestion complète de vos tâches administratives** et fiscales tout en préservant **vos libertés professionnelles**.

Embarq vous accompagne à chaque étape, vous garantissant un revenu stable, des avantages sociaux, et la sécurité du salariat, tout en vous laissant la liberté de choisir vos missions, vos horaires et votre rémunération. Découvrez un nouveau mode de travail, sans stress et avec toutes les garanties d'un salarié.

3000

Salariés portés
(900 à date)

258

Avis sur Google
4.9 étoiles

Créé en

2017

Le 10 août 2023

Excellente expérience avec chaque interlocuteur ! Contact agréable, professionnel et très réactif ! L'application est conviviale. L'offre est, par ailleurs, compétitive et conforme au label zéro frais cachés. Je recommande sans réserve !



Arnaud

Directeur Général de filiale

très
ment ce une
t dans la in
'
et des les
à très

naines

Sommaire

01 Comprendre les deux statuts

02 Aspects juridiques et fiscaux

Cadre légal de chaque statut

Régimes fiscaux applicables

Obligations administratives

03 Protection sociale et avantages

Couverture sociale comparée

Retraite et prévoyance

Assurances professionnelles

04 Critères de choix

Profil professionnel

Objectifs personnels

Contraintes spécifiques

Grille de décision

05 Applications pratiques

pa

Intro

Le choix entre le portage salarial et l'entreprise individuelle représente une décision cruciale pour tout professionnel souhaitant se lancer en indépendant. Ce guide a été conçu pour vous accompagner pas à pas dans cette réflexion, en s'appuyant sur des éléments tangibles et mesurables.

Les enjeux du choix du statut

Choisir entre le portage salarial et l'entreprise individuelle impacte directement votre quotidien professionnel. Ce choix détermine notamment :

- Votre rémunération nette disponible
- Votre protection sociale
- Vos obligations administratives quotidiennes
- Votre capacité à vous concentrer sur votre cœur de métier

Par exemple, un consultant en informatique facturant 500€ par jour verra sa rémunération nette et ses obligations administratives varier significativement selon le statut choisi.

En portage salarial, il bénéficiera d'une gestion administrative déléguée mais avec des frais de gestion à prévoir. En entreprise individuelle, il gèrera tout lui-même mais conservera potentiellement une plus grande part de son chiffre d'affaires.

Comment utiliser ce guide

Ce guide est structuré pour vous permettre une prise de décision progressive et éclairée. Chaque chapitre aborde un aspect concret de votre future activité, illustré par des exemples chiffrés et des cas pratiques. Vous y trouverez :

- Des simulations financières comparatives
- Des témoignages de professionnels en activité
- Des outils d'aide à la décision basés sur des critères objectifs
- Des fiches pratiques directement utilisables



Méthodologie de décision

Notre approche se base sur quatre piliers d'analyse :

1. L'aspect financier : simulation précise des revenus selon chaque statut
2. Le temps disponible : évaluation des tâches administratives requises
3. La protection sociale : comparaison des couvertures effectives
4. La flexibilité : adaptation du statut à vos projets professionnels

Pour tirer le meilleur parti de ce guide, nous vous conseillons de noter vos priorités au fil de votre lecture et d'utiliser notre simulateur de revenus disponible en ligne [[Lien vers le simulateur](#)] pour obtenir une projection personnalisée de votre situation.

Point d'attention

Les informations présentées dans ce guide sont à jour à la date de février 2025. La législation évoluant régulièrement, n'hésitez pas à consulter nos experts pour une analyse actualisée de votre situation.

CHAPITRE 1

Comprendre les deux statuts

L'entreprise individuelle : caractéristiques

L'entreprise individuelle constitue la forme la plus directe d'exercice en indépendant. Dans ce cadre, vous devenez personnellement entrepreneur, ce qui signifie une responsabilité totale sur votre activité professionnelle.

Concrètement, en tant qu'entrepreneur individuel, vous facturez directement vos clients et percevez l'intégralité de votre chiffre d'affaires sur votre compte professionnel.

Prenons l'exemple d'une mission de conseil facturée 5000€ HT : cette somme arrive directement sur votre compte professionnel, à charge pour vous d'en gérer la répartition entre vos charges, vos cotisations sociales et votre rémunération.

Le plafond de chiffre d'affaires varie selon votre activité : 77 700€ pour les prestations de services en micro-entreprise, et sans limite en entreprise individuelle classique. Au-delà de ce seuil en micro-entreprise, un passage au régime réel devient obligatoire.

Le portage salarial : spécificités

Le portage salarial fonctionne différemment : vous conservez l'autonomie d'un indépendant tout en bénéficiant du statut de salarié. Dans la pratique, votre société de portage établit un contrat de travail et transforme votre chiffre d'affaires en salaire.

Reprenons l'exemple précédent d'une mission à 5000€ HT. En portage salarial, ce montant est d'abord facturé par la société de portage à votre client. Après déduction des frais de gestion (généralement entre 5 et 12% - 6% chez Embarq plafonné à 600€/mois), des charges sociales et patronales, vous percevez un salaire net, accompagné d'une fiche de paie.

Simulation concrète pour une mission de 5000€ HT en portage :

- Chiffre d'affaires HT : 5000€
- Frais de gestion (6%) : 300€
- Charges sociales et patronales : environ 2200€
- Salaire net estimé : environ 2500€

Comparaison initiale

Pour bien visualiser les différences, analysons les aspects pratiques quotidiens :

Gestion administrative

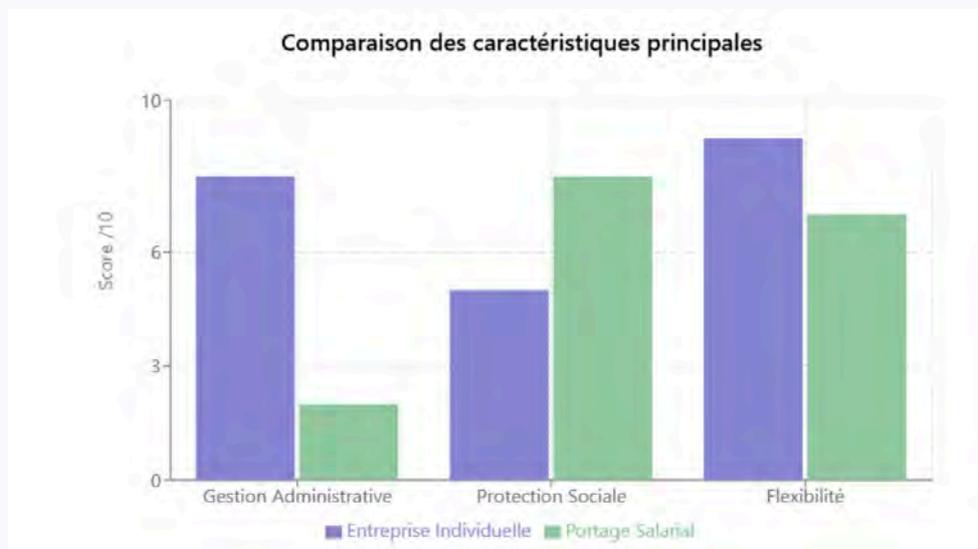
- Entreprise individuelle : Vous gérez tout (facturation, comptabilité, déclarations sociales et fiscales)
- Portage salarial : La société de portage prend en charge l'ensemble des aspects administratifs

Trésorerie

- Entreprise individuelle : Vous devez provisionner vous-même vos charges et cotisations
- Portage salarial : Les charges sont prélevées à la source, vous recevez directement votre net

Protection sociale

- Entreprise individuelle : Régime des indépendants (SSI)
- Portage salarial : Régime général de la sécurité sociale



Point d'attention

Le choix entre ces deux statuts dépend largement de votre situation personnelle et de vos objectifs professionnels. Un consultant senior avec un carnet d'adresses établi n'aura pas les mêmes besoins qu'un jeune consultant débutant son activité.

CHAPITRE 2

Aspects juridiques et fiscaux

Cadre légal de chaque statut

L'entreprise individuelle et le portage salarial sont régis par des cadres légaux distincts qui impactent directement votre activité quotidienne.

L'entreprise individuelle s'inscrit dans le Code de commerce. Depuis 2022, elle bénéficie d'un patrimoine professionnel distinct du patrimoine personnel, sauf si vous décidez d'y renoncer expressément.

Concrètement, si votre activité rencontre des difficultés, vos biens personnels sont protégés, à l'exception des biens utilisés pour votre activité professionnelle.

Le portage salarial est encadré par les articles L.1254-1 à L.1254-31 du Code du travail. Ce cadre légal impose notamment :

- Un salaire minimum mensuel brut de 2 517€ pour un temps plein
- Une réserve financière obligatoire de 10% pour les congés payés
- Un contrat de travail en CDI ou CDD
- Une convention tripartite entre vous, l'entreprise cliente et la société de portage

Régimes fiscaux applicables

En entreprise individuelle, deux options principales s'offrent à vous :

- **Le régime de la micro-entreprise :**

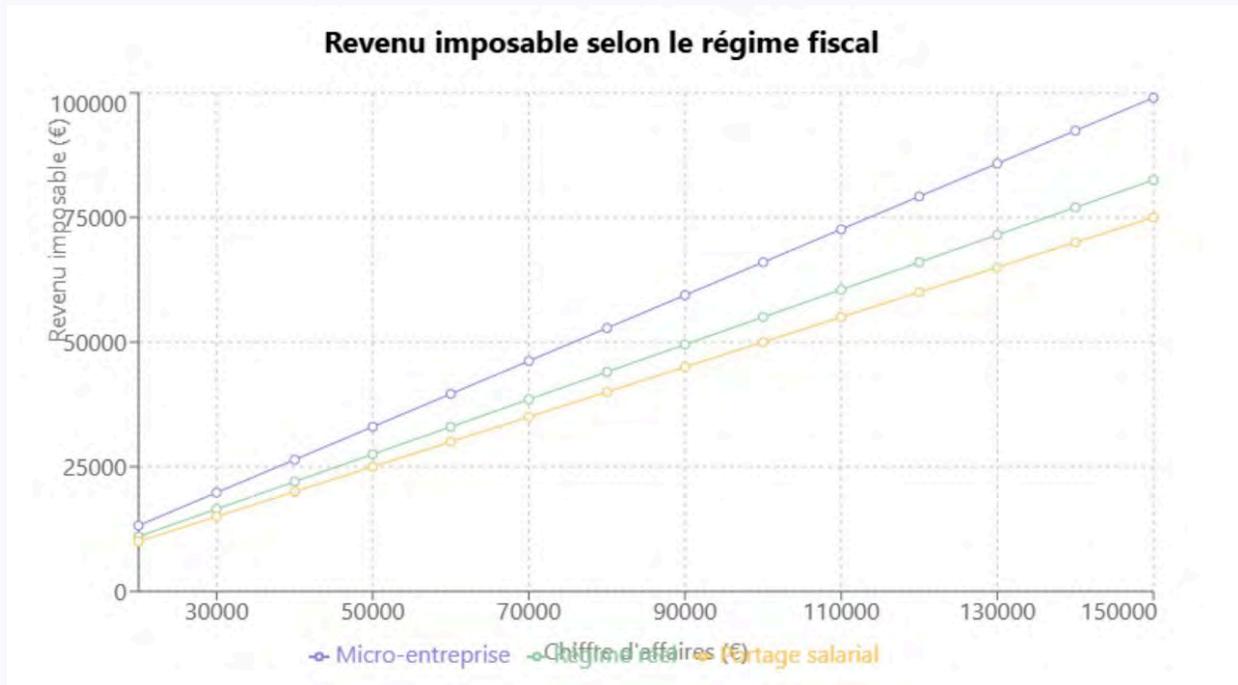
Thomas, consultant en management, réalise un chiffre d'affaires annuel de 65 000€. Sous le régime micro-BNC, il bénéficie d'un abattement forfaitaire de 34% sur son chiffre d'affaires. Son bénéfice imposable est donc de 42 900€. Simple en apparence, ce régime peut s'avérer désavantageux si ses charges réelles sont inférieures à 34%.

- **Le régime réel :**

Sarah, architecte d'intérieur, facture 120 000€ par an. Elle a opté pour le régime réel car ses charges réelles (local, matériel, déplacements) représentent 45% de son chiffre d'affaires. Elle peut ainsi déduire précisément ses charges et optimiser sa fiscalité.

En portage salarial, vous êtes imposé comme un salarié :

- Prélèvement à la source sur votre salaire net
- Déclaration préremplie avec vos revenus salariés
- Possibilité de déduire certains frais professionnels



Obligations administratives

Les obligations varient significativement selon le statut choisi :

En entreprise individuelle :

- Tenir une comptabilité (simplifiée ou complète selon le régime)
- Déclarer et payer la TVA (si vous dépassez le seuil de 34 400€)
- Effectuer les déclarations sociales trimestrielles
- Gérer vous-même votre protection sociale

En portage salarial :

La société de portage prend en charge :

- L'ensemble des déclarations sociales et fiscales
- La gestion de la TVA
- L'établissement des bulletins de salaire
- Les relations avec les organismes sociaux

Point d'attention

Chez Embarq, nous proposons une application dédiée permettant de suivre en temps réel vos déclarations et documents administratifs. Vous gardez ainsi le contrôle tout en déléguant la gestion.

CHAPITRE 3

Protection sociale et avantages

Couverture sociale comparée

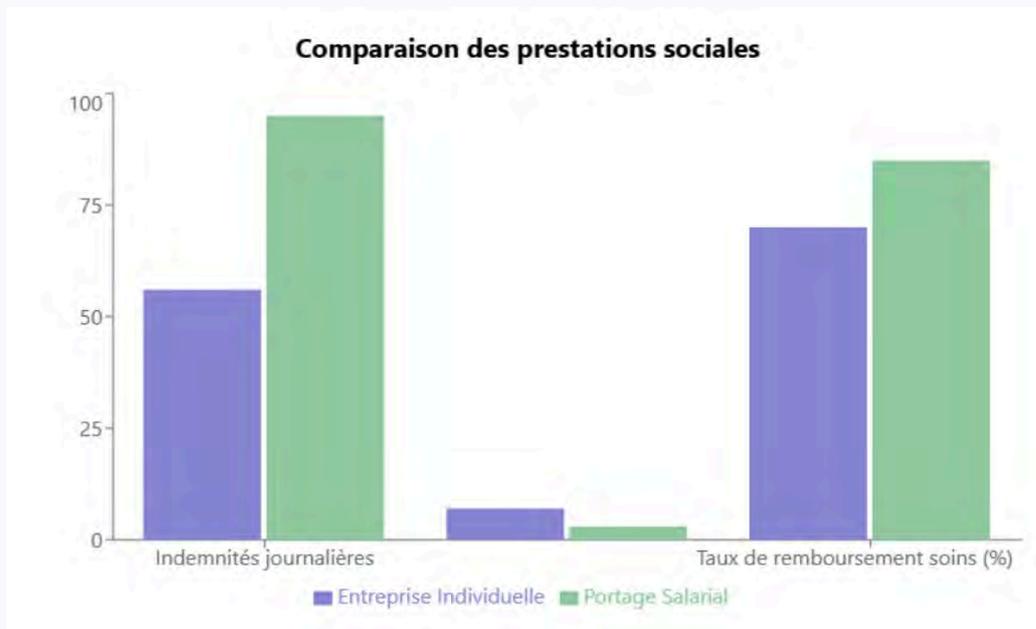
La protection sociale constitue un élément déterminant dans le choix de votre statut. Examinons concrètement ce que cela signifie au quotidien.

1 - En entreprise individuelle, vous relevez du régime des indépendants (SSI) :

Prenons le cas de Marc, consultant informatique, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 80 000€ l'année dernière. En cas d'arrêt maladie de 15 jours, il devra attendre un délai de carence de 7 jours, puis percevra une indemnité journalière d'environ 56€. De plus, son activité étant totalement arrêtée pendant cette période, il ne génère aucun revenu.

2 - En portage salarial, vous bénéficiez du régime général de la Sécurité sociale :

Dans la même situation, Sophie, également consultante informatique en portage salarial, bénéficie dès le premier jour d'arrêt d'indemnités journalières représentant 50% de son salaire journalier de base. Avec la prévoyance complémentaire, elle peut percevoir jusqu'à 100% de son salaire net.



Retraite et prévoyance

La question de la retraite mérite une attention particulière car elle impacte votre futur à long terme.

En entreprise individuelle :

- Retraite de base : environ 17% du revenu professionnel
- Retraite complémentaire : système par points avec des cotisations proportionnelles aux revenus
- Prévoyance : à souscrire individuellement

Par exemple, pour un revenu annuel de 60 000€, un indépendant cotise environ 12 000€ par an pour sa retraite, générant des droits relativement limités.

En portage salarial :

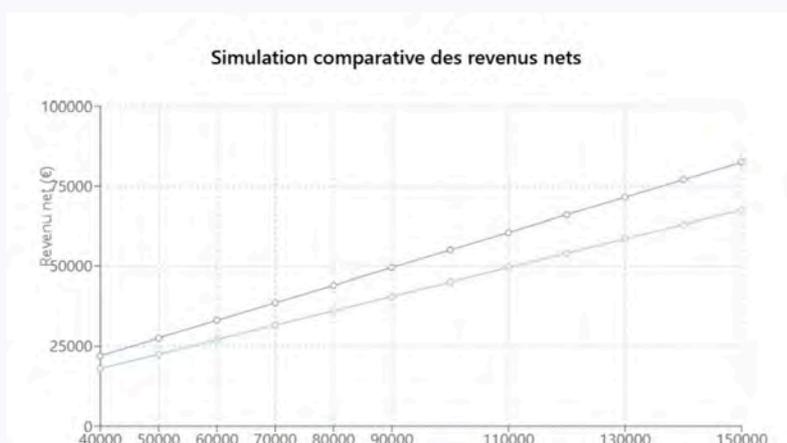
- Retraite de base du régime général
- Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO
- Prévoyance incluse dans le package social

Chez Embarq, nous proposons une protection sociale renforcée incluant :

- Une mutuelle performante avec des garanties étendues
- Une prévoyance couvrant l'invalidité et le décès
- Des services d'assistance et de soutien

Assurances professionnelles

La couverture des risques professionnels varie considérablement entre les deux statuts.



-  revenu net en portage
-  revenu net en entreprise individuelle

1 - En entreprise individuelle, vous devez souscrire vous-même :

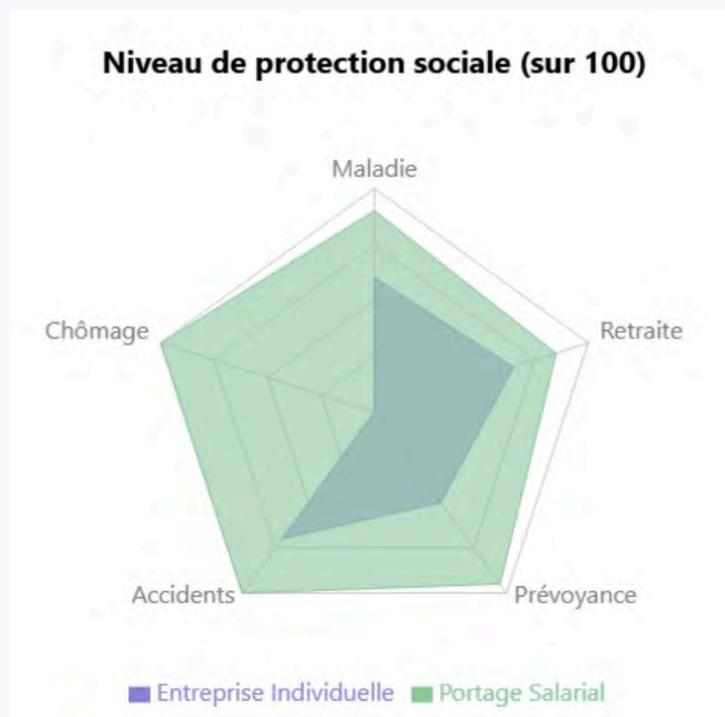
- Une responsabilité civile professionnelle
- Une assurance pour vos locaux si nécessaire
- Une protection juridique Coût moyen annuel : entre 800€ et 2 000€ selon votre activité

2 - En portage salarial, ces assurances sont incluses dans le package :

- RC Pro incluse dans les frais de gestion
- Protection juridique automatique
- Garantie contre les impayés clients

Point d'attention

La protection sociale en portage salarial est particulièrement avantageuse pour les missions à l'international. Par exemple, un consultant en portage bénéficie automatiquement d'une couverture mondiale, là où un indépendant devrait souscrire des assurances spécifiques.



Pour faire le bon choix, il est essentiel d'évaluer vos besoins spécifiques en matière de protection sociale. Dans le prochain chapitre, nous examinerons les critères de choix personnalisés qui vous permettront de prendre une décision éclairée.

CHAPITRE 4

Critères de choix

Profil professionnel

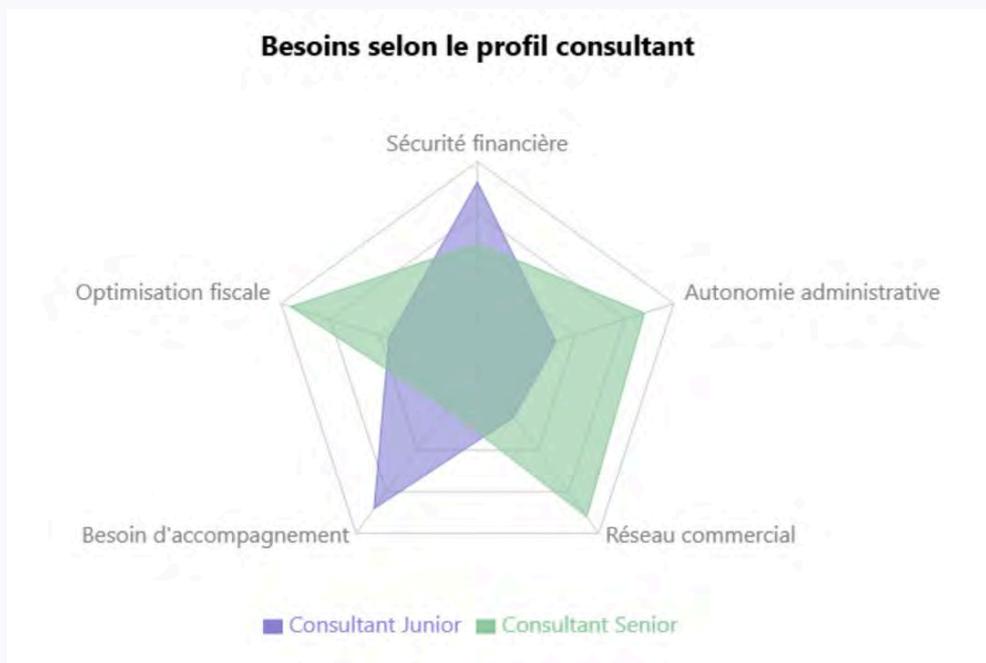
Votre profil professionnel influence directement la pertinence de chaque statut. Analysons les situations les plus courantes :

- **Le consultant expérimenté :**

Jean, 45 ans, consultant en stratégie avec 15 ans d'expérience, facture 800€/jour. Son expertise établie et son réseau solide lui permettent d'avoir une vision claire de son activité sur 12 mois. Dans son cas, l'entreprise individuelle peut être avantageuse car il maîtrise son développement commercial et peut optimiser sa fiscalité.

- **Le jeune consultant :**

Marie, 28 ans, commence son activité de consultante en marketing digital. Elle facture 400€/jour et construit progressivement son portefeuille clients. Le portage salarial lui offre une sécurité appréciable : accompagnement commercial, garantie des paiements et protection sociale complète pendant sa phase de lancement.



Objectifs personnels

Vos objectifs de développement orientent également votre choix :

- **Développement d'activité rapide :**

Pierre souhaite rapidement développer son activité de conseil en transformation digitale. Le portage salarial lui permet de se concentrer sur son cœur de métier sans se soucier de la gestion administrative. Chez Embarq, il bénéficie d'une mise en relation avec d'autres consultants pour des projets communs.

- **Contrôle total de l'activité :**

Sophie préfère gérer l'intégralité de son activité de coach professionnelle. L'entreprise individuelle lui donne ce contrôle total, notamment sur ses investissements et sa politique tarifaire.

Point d'attention

Le choix du statut n'est pas définitif. De nombreux consultants démarrent en portage salarial avant de créer leur entreprise individuelle, ou inversement.

Contraintes spécifiques

Certaines contraintes peuvent orienter naturellement votre choix :

Contraintes temporelles :

Un consultant travaillant 200 jours par an consacre en moyenne :

- En entreprise individuelle : 20 jours/an aux tâches administratives
- En portage salarial : 2 jours/an aux tâches administratives

Contraintes géographiques :

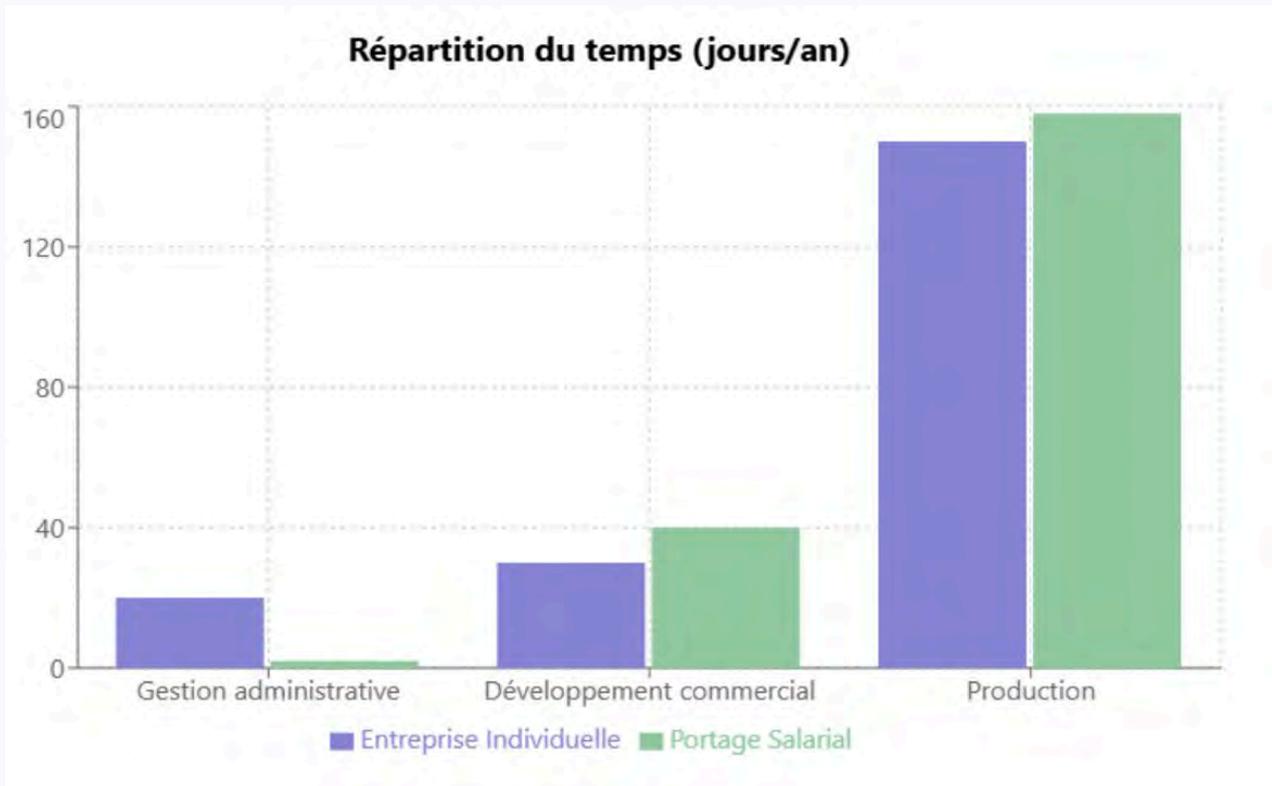
Les missions à l'international nécessitent des assurances et protections spécifiques :

- En entreprise individuelle : multiples contrats à souscrire
- En portage salarial : couverture internationale incluse

Contraintes financières :

Démarrage d'activité avec un investissement limité :

- Entreprise individuelle : environ 5000€ de frais de démarrage (comptable, assurances, etc.)
- Portage salarial : aucun investissement initial requis



Grille de décision

Pour faciliter votre choix, posez-vous ces questions essentielles :

1. Quel est votre niveau d'expertise dans votre domaine ?
2. Disposez-vous déjà d'un réseau professionnel solide ?
3. Combien de temps pouvez-vous consacrer aux tâches administratives ?
4. Quelle importance accordez-vous à la protection sociale ?
5. Quel est votre besoin d'accompagnement au quotidien ?



Évaluez votre profil avec nos experts



CHAPITRE 5

Applications pratiques

Études de cas par profil

Pour rendre ces choix plus concrets, examinons trois situations réelles de consultants ayant fait des choix différents selon leurs besoins spécifiques.

Cas 1 : Le consultant senior en transition

Laurent, 42 ans, ancien directeur marketing

- Situation initiale : 15 ans d'expérience, réseau établi
- Chiffre d'affaires prévisionnel : 120 000€/an
- Taux journalier : 800€ HT

Laurent a choisi le portage salarial pour sa première année d'indépendant. Ce choix lui a permis de :

- Tester son modèle d'activité sans risque
- Maintenir une protection sociale équivalente à son ancien statut
- Se concentrer sur le développement commercial

Après un an d'activité réussie, il envisage de créer son entreprise individuelle.

Cas 2 : La consultante multi-clients

Sarah, 35 ans, consultante RH

- Activité : Missions courtes pour plusieurs clients
- Chiffre d'affaires : 85 000€/an
- Taux journalier : 650€ HT

Sarah a opté pour le portage salarial à long terme car :

- La gestion multi-clients nécessite une administration rigoureuse
- Les délais de paiement variables requièrent une trésorerie stable
- Elle apprécie la mutualisation des services support

Simulations financières

Analysons concrètement les différences financières entre les deux statuts :

Exemple détaillé pour un CA de 100 000€ HT/an :

En portage salarial (Embarq) :

- Chiffre d'affaires : 100 000€ HT
- Frais de gestion (6%) : 6 000€
- Charges sociales et patronales : 45 000€
- Salaire net annuel : 49 000€
- Congés payés inclus
- Protection sociale complète

En entreprise individuelle :

- Chiffre d'affaires : 100 000€ HT
- Charges sociales : 35 000€
- Frais de fonctionnement : 8 000€
- Revenu net disponible : 57 000€
- Congés à provisionner
- Protection sociale à compléter

Point d'attention

Ces simulations sont données à titre indicatif et peuvent varier selon votre situation personnelle et vos choix de protection sociale.

Parcours de transition

La transition vers l'indépendance peut se faire progressivement :

Phase 1 : Préparation (3-6 mois)

- Validation du projet
- Étude de marché
- Premiers contacts clients

Phase 2 : Lancement (6-12 mois)

- Démarrage en portage salarial
- Test du modèle économique
- Construction du portefeuille clients

Phase 3 : Stabilisation (12-24 mois)

- Choix définitif du statut
- Optimisation de la structure
- Développement de l'activité



Réalisez votre simulation personnalisée 

Le choix entre le portage salarial et l'entreprise individuelle dépend avant tout de votre situation personnelle, de vos objectifs et de votre rapport au risque. À travers ce guide, nous avons vu que chaque statut présente des avantages spécifiques qui répondent à des besoins différents.

Le portage salarial s'avère particulièrement adapté si :

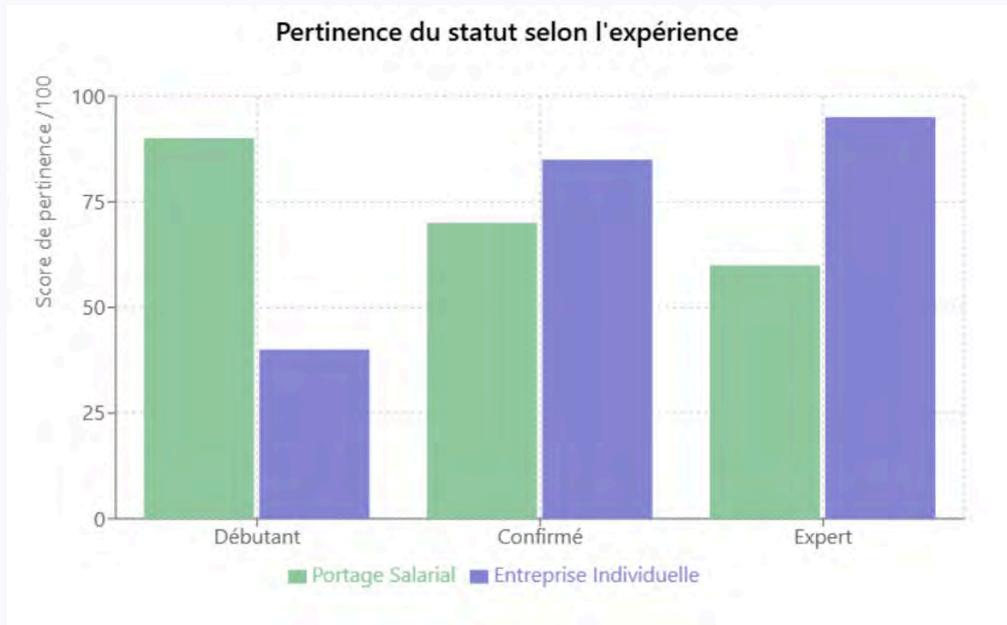
- Vous débutez votre activité indépendante
- Vous privilégiez la sécurité et la protection sociale
- Vous souhaitez vous concentrer sur votre cœur de métier
- Vous gérez plusieurs clients simultanément

L'entreprise individuelle peut être plus pertinente quand :

- Vous avez une expérience significative de l'entrepreneuriat
- Vous maîtrisez les aspects administratifs et comptables
- Vous disposez d'une trésorerie confortable
- Vous souhaitez optimiser votre fiscalité

Dans tous les cas, votre décision doit s'appuyer sur des éléments tangibles :

- Votre prévisionnel de chiffre d'affaires
- Vos besoins en protection sociale
- Votre capacité à gérer l'administratif
- Votre vision à moyen terme



Le choix entre le portage salarial et l'entreprise individuelle dépend avant tout de votre situation personnelle, de vos objectifs et de votre rapport au risque. À travers ce guide, nous avons vu que chaque statut présente des avantages spécifiques qui répondent à des besoins différents.

Le portage salarial s'avère particulièrement adapté si :

- Vous débutez votre activité indépendante
- Vous privilégiez la sécurité et la protection sociale
- Vous souhaitez vous concentrer sur votre cœur de métier
- Vous gérez plusieurs clients simultanément

L'entreprise individuelle peut être plus pertinente quand :

- Vous avez une expérience significative de l'entrepreneuriat
- Vous maîtrisez les aspects administratifs et comptables
- Vous disposez d'une trésorerie confortable
- Vous souhaitez optimiser votre fiscalité

Dans tous les cas, votre décision doit s'appuyer sur des éléments tangibles :

- Votre prévisionnel de chiffre d'affaires
- Vos besoins en protection sociale
- Votre capacité à gérer l'administratif
- Votre vision à moyen terme

Merci pour la lecture !

Si vous êtes intéressé par le portage salarial, n'hésitez pas à nous contacter :

Prenez un rendez-vous 

